



JOURNALIER (ÈRE) (EMPLOI ÉTUDIANT)

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE

L'étudiant ou l'étudiante effectue des travaux comportant l'accomplissement de diverses tâches manuelles simples et usuelles concernant les activités propres aux services municipaux tel que la plantation et l'entretien des aménagements paysagers, participer à l'élagage ainsi que la plantation d'arbres, le nettoyage et l'entretien des parcs municipaux, la tonte de gazon, réparation de pavage et de terrain, signalisation, etc.

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES

- Détenir un diplôme d'études secondaires (D.E.S.) et être inscrit dans une institution scolaire reconnue pour l'automne 2010 (preuve d'inscription exigée);
- Détenir un permis de conduire valide et reconnu ;
- Détenir une carte de sécurité sur les chantiers de construction (**obligatoire**) ;
- Être habile à exécuter des travaux manuels avec ou sans outillage.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

PÉRIODE D'EMPLOI : Période estivale 2010, de mai à septembre.

HORAIRE DE TRAVAIL : Horaire variable selon les besoins